

**Extrait du guide de l'évaluation : les informations commencent en bas de la page.**

## Histoire-géographie

Le préambule commun de ce guide contribue à construire une évaluation équitable, diversifiée, juste et transparente dans toutes les disciplines. Sans qu'il soit nécessaire de revenir sur les définitions et les principes communs, **les recommandations qui suivent** en précisent la déclinaison en histoire-géographie.

Comme le rappelle le préambule des programmes de lycée, l'histoire et la géographie visent à une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui. Elles offrent une lecture du monde tout en initiant à sa complexité par la saisie de dynamiques complémentaires, conflictuelles et contradictoires. Elles éduquent à la liberté et à la responsabilité en saisissant les choix des acteurs individuels et collectifs dans une situation donnée imposant des

---

<sup>7</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39770](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770)

<sup>8</sup> <https://eduscol.education.fr/1987/sujets-zero-et-specimens-pour-le-baccalaureat-2021>

<sup>9</sup> Cf. Note de service du 28 juin 2021, parue au BO n°30 du 29 juillet 2021, 1G

<sup>10</sup> Cf. Note de service du 28 juin 2021, parue au BO n°30 du 29 juillet 2021, 1G

contraintes et offrant des ressources. Le cycle terminal est tout particulièrement consacré au renforcement des capacités d'analyse et de réflexion des élèves. Pour atteindre ces objectifs, il importe d'évaluer à parité l'histoire et la géographie et de s'appuyer, lors de l'évaluation comme dans les pratiques de classe, sur les capacités qui figurent dans le préambule des programmes scolaires et sont rappelées dans les annexes 1 et 2.

L'évaluation doit s'accompagner d'une réflexion sur la progressivité des apprentissages dans les deux enseignements. Avec la formalisation du savoir par le professeur et la confrontation régulière des élèves avec des documents de toute nature pour s'assurer à la fois de leur bonne compréhension des notions étudiées et du développement de leur capacité d'analyse, l'évaluation est une étape essentielle dans leur processus d'appropriation des contenus transmis. Cette réflexion gagne à s'appuyer sur un travail collégial au sein des établissements scolaires. Elle constitue le cœur du travail d'équipe disciplinaire.

### **En classe de première de la voie générale :**

Cette évaluation comporte au moins trois notes, dont il est recommandé qu'elles correspondent à des devoirs en temps limité, dans la moyenne de chaque trimestre (ou au moins quatre notes pour chaque semestre, dans le cadre d'une organisation semestrielle). Sur l'ensemble de l'année, il est recommandé que trois de ces notes au moins correspondent à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS).

Dans un souci de progressivité, l'évaluation sur des sujets de la BNS peut ne se dérouler qu'à partir des deuxième et troisième trimestres (ou les deux évaluations sur des sujets de la BNS peuvent être concentrées sur le second semestre). Les capacités évaluées lors de cette épreuve figurent dans l'annexe 1, qui peut servir de guide pour l'évaluation.

Il est possible, et même souhaitable, que le choix des sujets dans la BNS soit réalisé en équipe disciplinaire et s'accompagne d'une réflexion collective sur les attendus au regard du profil des élèves et sur la manière dont l'équipe s'est appropriée les thèmes évalués. Les autres notes correspondent à des exercices variés, travaillant les capacités du programme et en particulier l'utilisation du numérique et la pratique de l'oral.

### **En classe de terminale de la voie générale :**

Il est recommandé que trois notes au moins correspondant à des devoirs sur table figurent dans la moyenne de chaque trimestre (ou quatre notes au moins pour chaque semestre dans le cadre d'une organisation en semestre).

Deux des notes de l'année doivent correspondre à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS).

Il est possible, et même souhaitable que le choix du sujet dans la BNS soit réalisé en équipe disciplinaire et s'accompagne d'une réflexion collective sur les attendus au regard du profil des élèves et sur la manière dont l'équipe s'est appropriée les thèmes évalués.

Pour les autres évaluations écrites, il est loisible de proposer soit des questions problématisées au choix, soit des analyses critiques de documents, soit des exercices de réalisation de croquis. Cela permet de fortifier les capacités des programmes mentionnées dans l'annexe 1. Par rapport à la classe de première, on privilégiera des consignes plus

ouvertes, favorisant une construction plus autonome de la réflexion déployée au fil de ces exercices.

Les autres notes correspondent à des exercices variés, travaillant les capacités du programme et en particulier l'utilisation du numérique et la pratique de l'oral.

### **| En classe de première de la voie technologique :**

Le volume horaire de l'histoire-géographie commande un minimum d'un devoir sur table par trimestre. Aux deuxième et troisième trimestres de la classe de première, ce devoir doit correspondre à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS).

Les capacités liées à ce type d'exercice figurent dans l'annexe 2, qui peut servir de guide pour l'évaluation.

Il est possible, et même souhaitable, que le choix des sujets dans la BNS soit réalisé en équipe disciplinaire et s'accompagne d'une réflexion collective sur les attendus au regard du profil des élèves et sur la manière dont l'équipe s'est appropriée les thèmes évalués.

Dans le cadre d'une organisation semestrielle, on pourra envisager trois évaluations par devoir sur table dans l'année à raison de deux évaluations sur des sujets de la BNS au cours du second semestre.

Les autres notes correspondent à des exercices variés, travaillant les capacités du programme et en particulier l'utilisation du numérique et la pratique de l'oral.

### **| En classe de terminale technologique :**

Le volume horaire de l'histoire-géographie en voie technologique commande un minimum d'un devoir sur table par trimestre (ou une répartition entre un minimum d'un devoir et un minimum de deux devoirs entre les deux semestres). Ce devoir doit correspondre à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS).

Les capacités liées à ce type d'exercice figurent dans l'annexe 2, qui peut servir de guide pour l'évaluation.

Il est possible, et même souhaitable, que le choix des sujets dans la BNS soit réalisé en équipe disciplinaire et s'accompagne d'une réflexion collective sur les attendus au regard du profil des élèves et sur la manière dont l'équipe s'est appropriée les thèmes évalués.

En classe de terminale, on peut considérer que les autres notes correspondant à des devoirs en temps limité seront l'occasion de développer soit la mobilisation de connaissances, soit l'approfondissement du travail sur document.

Les autres notes correspondent à des exercices variés, travaillant les capacités du programme, en particulier l'utilisation du numérique et la pratique de l'oral.

**ANNEXES :****Annexe 1 : dans la voie générale***Question problématisée*

<b>Principales capacités mobilisées</b>	<b>Attendus principaux</b>
Construire une argumentation historique ou géographique et la justifier	Une organisation qui apparaît clairement, à partir des indications proposées dans la consigne  Cohérence et articulation du propos  Synthèse du propos pour répondre à la question.  En terminale, construction d'un plan pertinent.
Connaître et se repérer	Mobilisation de connaissances et d'exemples précis et pertinents
Maîtrise de la langue et employer les notions et le lexique acquis en histoire-géographie	Développement clairement et correctement rédigé, maîtrise des notions et du vocabulaire spécifique

*Analyse du document*

<b>Principales capacités mobilisées</b>	<b>Attendus principaux</b>
Connaître et se repérer	L'élève mobilise à bon escient des repères historiques et géographiques essentiels pour l'analyse.
Contextualiser	L'élève utilise des informations contenues dans le document et les met en rapport avec ses connaissances.
Critiquer un document selon une approche historique ou géographique	L'élève prend en compte la nature et le contexte de production d'un document.  L'élève est capable de mettre en doute ou de nuancer les informations contenues dans le document.
Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation	L'élève comprend le sens du document. Il suit la consigne et sélectionne des informations pertinentes dans le document et dans ses connaissances. Il les restitue de manière structurée.

## Croquis

<b>Principales capacités mobilisées</b>	<b>Attendus principaux</b>
Réaliser des productions graphiques et cartographiques	Lisibilité et clarté du croquis
Utiliser des informations du texte	Extraction pertinente des principales informations du texte d'accompagnement pour rendre compte d'une organisation spatiale
Organiser la légende	Légende organisée et parties clairement identifiées Formulation claire des entrées.
Connaître et se repérer : Localisation et nomenclature	Informations bien localisées et nomenclature maîtrisée
Choisir des figurés	Des figurés ponctuels, linéaires et de surface pertinents, mettant en évidence une hiérarchisation des éléments.

### Annexe 2 : dans la voie technologique

#### 1. Premier exercice

Chacune des questions évalue l'une des capacités suivantes :

- caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ;
- citer des acteurs
- justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments
- localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet ;
- proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ;
- proposer ou choisir une définition pour une notion.

#### 2. Second exercice, selon les questions posées

<b>Capacités</b>	<b>Attendus principaux</b>
Connaître et se repérer	L'élève identifie les dates et/ou les lieux présents dans le(s) document(s).
Contextualiser	L'élève utilise des informations contenues dans le document et les met en rapport avec ses connaissances.
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	L'élève emploie les notions et le vocabulaire de l'histoire et de la géographie.

Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier	L'élève comprend le sens général du document.  L'élève parvient à sélectionner une bonne partie des informations attendues en réponse aux questions posées.
Construire une argumentation historique ou géographique	L'élève appuie son propos sur un vocabulaire historique ou géographique dont l'usage témoigne de sa maîtrise. Il sait insérer quelques repères ou notions lorsque cela est demandé.
Maîtrise de la langue	Les réponses aux questions sont exprimées dans une langue correcte.

### Enseignement moral et civique

Le préambule commun de ce guide contribue à construire une évaluation équitable, diversifiée, juste et transparente dans toutes les disciplines. Sans qu'il soit nécessaire de revenir sur les définitions et les principes communs, les recommandations qui suivent en précisent la déclinaison en Enseignement moral et civique (EMC).

L'EMC fait partie des enseignements contribuant au contrôle continu certificatif. Son évaluation doit prendre en compte à la fois les horaires consacrés à cet enseignement et ses particularités didactiques. L'EMC accorde une large place au débat, au travail collectif, à la recherche documentaire sans oublier le sens critique et la réflexion individuelle.

En première comme en terminale, une note par élève peut être attribuée à chaque trimestre, ce qui n'est bien sûr pas limitatif. L'évaluation doit prendre en compte les différents aspects de cet enseignement. Ces trois notes annuelles peuvent être réparties sur l'ensemble de deux semestres en cas d'organisation semestrielle.

On peut donc proposer la ventilation suivante, sur l'ensemble de l'année et selon les élèves :

- une note liée à la participation à un débat, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation (correspondant aux capacités « s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue ») ;
- une note liée à une activité collective, un travail de recherche ou de production, que ce travail soit préparatoire à un débat ou qu'il approfondisse une thématique. Ce travail peut être réalisé sous différentes formes, sur différents supports (texte, affiche, vidéo, diaporama...), et être produit dans le cadre du « projet de l'année » (correspondant à la capacité « être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information » et à l'objectif « développer des capacités à contribuer à un travail coopératif ») ;
- une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective (correspondant à la capacité « savoir exercer son jugement »).